

Vous voulez voter pour vos représentant.e.s aux conseils centraux de l'UM le 20 Novembre avec une procuration car vous êtes en mission ? Suivez le parcours du combattant ! Attention, vous avez jusqu'au 19/11 16h pour retirer, compléter et enregistrer votre procuration !

Etape 1 : vérifiez que vous êtes bien inscrit.e sur les listes électorales et notez votre numéro de bureau de vote. Les listes sont en ligne sur : www.ent.umontpellier.fr > Intranet > Elections > Listes électorales personnels

Etape 2

: téléchargez le formulaire de procuration sur l'intranet :

www.ent.umontpellier.fr

> Intranet > Elections > Annexes communes aux 2 instances > CC – Formulaire de procuration

ou cliquez :

<https://intranet.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2018/11/CC-Formulaire-de-procuration.pdf>

Etape 3

: remplissez le formulaire. Vous pouvez donner procuration à quelqu'un de la même liste électorale (donc un personnel) et du même secteur de formation (Disciplines Juridiques, Économiques et de Gestion, Sciences et Technologies, Santé).

Etape 4

: cela dépend de votre statut !

Vous êtes enseignant.e, enseignant.e-chercheur.se ou BIATSS ?

Vous devez déposer le formulaire rempli auprès des services administratifs de votre Ecole, UFR ou Institut (par exemple, pour la Faculté des Sciences, adressez-vous au pôle affaires générales juridiques, bâtiment 6, campus Triolet, à côté du bureau des stages).

Vous êtes chercheur.se, ingénieur.e ou technicien.ne des organismes de recherche ?

Vous devez déposer le formulaire rempli auprès de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales sur le site Triolet (bâtiment 7) ou de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles sur le site Centre-Ville (bâtiment de la Présidence).

Vous gardez une partie du formulaire que vous remettez à votre mandataire.

Etape 5 : le jour du vote, votre mandataire doit se présenter muni de la procuration originale et d'une copie de votre pièce d'identité. Remarque : nul ne peut avoir plus de 2 mandats. Nous

comptons sur vous pour exercer votre droit de vote et soutenir les listes FSU !